



COMITE TECHNIQUE LOCAL du mardi 26 janvier 2015

MODIFICATION DES HORAIRES ET JOURS D'OUVERTURE DES SITES

Une consultation des agents du département (hors services de Direction) a été organisée afin de définir de nouveaux horaires et jours d'ouverture au public, à compter du 1^{er} mars 2015.

La réduction des heures d'ouverture au public implique clairement, à court terme, une réduction des effectifs dans les services. Le directeur refuse d'entendre les inquiétudes des agents, notamment en ce qui concerne l'absence d'aménagement de l'accueil téléphonique ou l'afflux supplémentaire d'usagers mécontents d'une nouvelle réduction du service public.

Il apparaît également que :

- Les jours de fermetures, l'accueil téléphonique devra être effectué sur les heures d'ouvertures actuelles et non sur les plages fixes de travail des agents, malgré la demande de la CGT.
- Les chefs de structures pourront ne pas garantir les jours de fermetures souhaités par les agents et pourront décider d'ouvrir chaque année jusqu'à 40 jours, sans aucune directive précise de la direction.
- La consultation a été faite de manière très inéquitable selon les services.
- Le vote des agents n'a pas toujours primé sur le choix personnel des responsables.

Pour ces raisons qui mettent en évidence un traitement inéquitable des agents et parce que leurs souhaits n'ont pas toujours été respectés, **la CGT a voté contre la mise en place des nouveaux horaires au 1^{er} mars 2015**. L'ensemble des organisations syndicales n'ayant pas été dans ce sens, la direction ne reverra pas sa copie.

PONTS NATURELS

Seul le pont naturel du lundi 13 juillet a été retenu. Le vendredi 15 mai a été exclu par le directeur en raison de la campagne d'impôt sur le revenu. Le DRFIP pourrait revoir sa position si l'échéance était repoussée du vendredi 15 au lundi 18 mai.

La CGT a demandé que les ponts naturels fassent l'objet d'une journée d'absence exceptionnelle et que malgré la fermeture des services au public, les agents puissent à minima venir travailler s'ils ne peuvent pas poser un jour de congé. Ces demandes n'ont pas été retenues.

DÉMÉNAGEMENTS DES TRÉSORERIES CHALONS BANLIEUE ET MUNICIPALE

Les trésoreries de Châlons Banlieue et Châlons Municipale déménageront au 1^{er} étage de la cité Tirlet fin avril. Les services sociaux resteront dans leurs murs rue du Four à Châlons.

GESTION DE LA CAISSE DE LA DRFIP RUE SAINTE-MARGUERITE

La gestion de la caisse de la direction rue Sainte-Marguerite, actuellement effectuée par le service comptabilité, sera confiée au service dépôts et services financiers. Un agent sera spécialement affecté à ce service pour cette mission. Ce changement interviendra à la suite du déménagement de la trésorerie Châlons Banlieue.

APPEL A CANDIDATURE EQUIPES DE RENFORT

Un seul des neuf candidats a été retenu.

La CGT a demandé que les candidats non retenus soient informés des motifs de rejet de leurs candidatures.

QUESTIONS DIVERSES

- Prochain Comité Technique prévu le 10 mars 2015. N'hésitez pas à nous transmettre vos questions.

Les représentants CGT restent à votre disposition si vous souhaitez des informations complémentaires